



RÉUNION MENSUELLE DU Vendredi 29 Avril 2016

Cette réunion s'est déroulée chez Maggie Perlado (Merci)
en présence de Virginie Cheval, Valérie Chorenslop, Laurence Couturier,
Lara Gallouët, Natasha Gomes de Almeida, Marjorie Rouvidant et Brigitte Schmouker

Avant toutes choses, notre conversation a porté sur l'ambiance générale au sein de l'Association. Certain(e)s d'entre nous ressentent comme de mauvais feelings au sein LSA, comme si l'on perdait en solidarité. Par exemple, quand on découvre fortuitement que l'on a été contacté(e) sur le même projet qu'un(e) autre, ou quand des scriptes "locales" sont imposées etc.... Cela peut créer une tension.

Certes le boulot se fait plus rare et est difficile en ce moment, **mais tâchons de rester solidaires !!**

1° Exposition Dossier SCRIPTES

- Relance pour aller voir l'exposition avant qu'elle se termine
Qu'on se le dise : la fin de l'exposition est prévue pour le 23 Juin.
Depuis l'inauguration de l'exposition, la liste des invités est toute faite, il suffit de la réutiliser. Maggie Perlado propose de rédiger un mail LSA-piqûre de rappel pour remémorer la prochaine fin de l'exposition .
- Fête fin de l'exposition avec la FEMIS
On envisage de faire, ce 23 Juin, une Fête pour la Fin de l'exposition, en invitant la FEMIS.
La liste des invités pourrait comporter : 36 personnes de la Direction, les 4 étudiant(e)s scriptes et celles de la Promotion précédente, ainsi que les élèves réalisateurs, montage, et production en 4^{ième} année . Et, bien sûr, tous les membres de LSA.
On prévoit de leur proposer la visite de l'exposition à partir de 17h30, puis un Pot à 19h.
Cela devra correspondre à un petit budget : il ne s'agira que d'offrir un verre (ou deux ?...) Un Doodle va être mis en place afin de savoir qui d'entre nous sera libre et compte y venir.
- Archivage – catalogue exposition
Laurence Couturier nous informe que, grâce à l'Association des Photographes de Plateau, Mardi dernier a été faite une séance de photos de l'exposition. Pas des photos en Gros Plans, car tout a déjà été numérisé, mais des photos d'ambiance. De façon à avoir de belles photos d'illustration de ce qu'on va raconter dans une publication : en effet, le projet d'un livre sur l'exposition est en cours d'élaboration afin d'avoir une trace de l'exposition et de parler de notre métier. Cette réflexion va être menée pendant vraisemblablement un an. Il va falloir trouver des subventions, des éditeurs, réfléchir aux problèmes juridiques, notamment de droits.
- Contact avec Frédéric Bonnot, nouveau Directeur de la Cinémathèque
En raison de son emploi du temps, ce rendez-vous sera pris soit en Juin, soit en Septembre.

2° Point Adhérents

- Bilan adhésion

Nous avons perdu 2 membres, malheureusement parce qu'elles ne travaillent plus.

Nous totalisons 82 adhérent(e)s.

Natasha Gomes de Almeida pose la question de la place des nouvelles adhérentes. Il semble que certaines des invitées présentes à l'Assemblée Générale annuelle ont ressenti comme difficile de trouver leur place dans cette AG, elles ne s'y sont pas senties vraiment accueillies, elles n'ont pas su quand ou n'ont pas osé prendre la parole, et se demandent donc pourquoi adhérer ... Certes, l'AG n'est pas tout à fait le lieu où les invités peuvent être amenés à prendre la parole mais restons ouvert(e)s : cela nous intéresse de savoir pourquoi ces invitées ne se sont pas senties à l'aise. Natasha va les recontacter afin d'en savoir plus. Quant aux raisons d'adhérer à notre Association, elles sont forcément diverses et personnelles à chacun/chacune d'entre nous, toutefois il nous semble important d'être au courant des conditions de travail, des pratiques de notre métier, de partager nos savoirs et nos expériences, et d'être ainsi rattaché(e) au boulot.

3° CST

- CR de la réunion Post Production

La principale question posée à cette Réunion de la CST a été : est-ce qu'on pourrait avoir un logiciel de travail qui gèrerait toutes les données depuis le travail de la scripte jusqu'à la fin de la Post-Production ?

Les D.I.T (Digital Imaging Technicians) n'ont pas adhérer aux logiciels existants pour scripte et c'est pourquoi ils voudraient un autre outil de travail. Les scriptes présentes à cette réunion leur ont précisé que, d'une part, nos documents sont conçus et rédigés pour aller au Montage seulement, pas jusqu'à la Post-Production, car les informations que nous y transmettons sont d'ordre artistique et/ou de communication des intentions et souhaits du réalisateur. Les informations dont ont besoin les D.I.T sont uniquement techniques. De plus, bien souvent, les Effets Spéciaux, par exemple, s'adressent directement au monteur, sans forcément passer par la/le scripte. Par ailleurs, il faut savoir que le renseignement évolue à chaque étape du processus de montage. Des logiciels de ce genre existent déjà (les dir de post-prod les utilisent).

À la fin de cette réunion, il a semblé évident à tout le monde que si un tel outil était créé, il ne nous concernait pas (trop technique et pas artisitique).

4° Syndicats et conventions

Négociations Unedic: Bilan sur les différentes actions menées et notamment sur AG des intermittents du 4 avril, (CR de Virginie Cheval sur Cri) et l'AG unitaire CGT/CIP du 18 avril ...

"C'est pas gagné !

Rappelons-nous qu'en 2014, une nouvelle loi accordait qu'on puisse signer des accords par branches. L'actuel projet de loi El Khomri vise à annuler ces accords par branches. Grâce à la FESAC (Fédération des Entreprises du spectacle Vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma), les négociations ont abouti : 507h (tant pour les techniciens que pour les artistes) sur 12 mois, amélioration de la prise en compte des congés maternité et pour longues maladies, énorme élargissement de prise en compte des heures d'enseignement dans toutes les écoles ... **On a l'accord des syndicats ensemble, mais cela ne rentre pas dans la Lettre de Cadrage du Medef qui n'a encore rien ratifié.**

Par ailleurs, il est important de ne pas accepter les deniers de l'Etat.
A ce sujet, une lettre a été fort bien rédigée par Samuel Churin.
En voici la copie :

Treize ans

Treize ans. Treize ans de combats, de luttes acharnées à décrypter, expliquer, convaincre. Treize ans de grèves, d'occupations, d'actions. Je me souviens entre autre de l'annulation du festival d'Avignon 2003, de l'occupation du toit du Medef, de l'élaboration d'un nouveau modèle d'assurance chômage, de la création de la permanence CAP qui aide tous les chômeurs en difficulté, de l'occupation en direct de la starac et du journal de 20h devant un Pujadas hébété, de la création du comité de suivi à l'Assemblée Nationale, du festival de Cannes où nous obtenons un fonds provisoire, de l'occupation des ministères de la culture, du travail, de la cour des comptes, des universités ouvertes, de la grève à Montpellier, des tables de concertations où nous arrivons à convaincre du bienfondé de nos propositions jusqu'aux dernières occupations des théâtres. Treize ans pendant lesquels des coordinations de toute la France se réunissent en coordination nationale. Treize ans que nous disons que l'accord des intermittents du spectacle est injuste, qu'il repose sur un principe capitalisé, que les exclus du régime financent les assedics versées aux salariés à haut revenus, que l'on a des propositions mutualistes, redistributives qui plafonnent les plus « riches » pour donner aux pauvres. Nous avons tous traversé des longs tunnels, faits de doutes, de « à quoi bon puisque de toute manière on parle dans le vide », de « c'est fini j'arrête tout ».

Et la nuit dernière, celle du 27 au 28 avril 2016, ILS L'ONT FAIT !

Les syndicats du secteur ont signé un accord répondant à tous ces critères. Pour les techniciens et les artistes c'est Date Anniversaire 507h sur 12 mois avec indemnisation sur 12 mois, heures de formation à 70h (120 h pour les plus de 50 ans), congés maternité, pour les artistes et réalisateurs un cachet unique de 12 h (finis les cachets de 8h). Voilà pour les principales mesures.

Cet accord est le nôtre, c'est une immense victoire. Il faut le porter haut, s'en réjouir totalement sans rechigner. Et il faut d'autant plus le défendre, le revendiquer, qu'il est fragile.

Nous devons nous battre comme des lions pour que n'en soit pas retirée une seule ligne.

Il reste clairement deux étapes à franchir :

Tout d'abord que l'état ne participe pas aux frais. Nous devons rester pleinement dans la solidarité interprofessionnelle et éviter le début d'une caisse autonome qui conduirait à notre perte. Si l'état met de l'argent, l'accord ne sera plus pérenne, nous serons tributaires des budgets revus annuellement et surtout c'est accepter le cadrage du Medef. Ce cadrage n'est pas une provocation, mais une réelle volonté. Et le résultat conduira à se plier devant les exigences déjà fixées qui visent à faire 400 millions d'euros d'économies par an en 2020. Autrement dit, la suppression de l'intermittence, ce dernier régime spécifique qui couvre l'activité réduite.

Ensuite il faut que les confédérations (dont le Medef) reprennent l'accord tel qu'il est.

Le Medef pourra toujours essayer de le mettre à la poubelle, mais je sais que la colère sera à la hauteur de ce que nous avons obtenu. Certes, le Medef paraît intouchable dans sa tour d'ivoire. Nous pourrions néanmoins envisager des actions pour lui nuire. Mais puisque Manuel Valls croit tant au dialogue social derrière lequel se cache pourtant un paritarisme mafieux où les règles donnent tout pouvoir aux puissants, qu'il se débrouille avec le Medef pour lui faire signer l'accord tel qu'il est. Après tout, c'est Valls qui annonce triomphalement depuis un an que les intermittents sont sauvés, qu'ils ne doivent plus servir de variable d'ajustement. Dont acte.

Oui cet accord mutualiste, juste, nous devons le considérer comme acquis et il sera d'autant plus difficile de nous le retirer. Nous avons attendu treize ans, nous ne laisserons personne ne nous le reprendre.

Mais nous ne pouvons pas triompher tant il reste de chemin à parcourir pour que l'ensemble des chômeurs soient indemnisés. Les dernières propositions du Medef sur le régime général sont immondes. Les plus pauvres sont les plus attaqués. L'activité réduite est la plus visée et les coupes dans les indemnités sont terribles. « Ce que nous défendons nous le défendons pour tous » ne doit pas

rester un slogan. Ce n'est même pas une question de solidarité, simplement du bon sens, comme une évidence. Nous sommes les mieux placés pour comprendre qu'une continuité de revenus sur une discontinuité d'emplois est vitale pour manger, se loger, pour vivre tout simplement. Nous le savons intimement puisque nous nous battons pour cela depuis toujours. Nous ne pouvons pas rester comme cela sur notre petit terrain et regarder toutes celles et ceux qui ont exactement les mêmes pratiques d'emplois que nous mourir à petit feu. Oui l'intermittence du spectacle doit être étendue à toute l'intermittence de l'emploi.

A ceux qui nous ont donné des leçons sur l'annulation du festival d'Avignon, sur le fait qu'on allait trop loin, que l'on sciait la branche sur laquelle on était assis, que la révolution se faisait sur scène et pas ailleurs, que le théâtre était si sacré qu'il ne pouvait pas être perturbé ne serait-ce qu'un soir, nous pouvons leur dire : vous avez définitivement tort, l'histoire nous a donné raison. La longue route de treize années qui ouvre enfin la perspective d'un horizon un peu plus dégagé prouve une chose : la lutte porte ses fruits. Ce qui était impensable il y a encore peu de temps est devenu réalité.

Servons nous de cette première victoire, ne la boudons pas, prenons la en exemple contre tous les discours résignés, amplifions le mouvement afin que tous les chômeurs soient indemnisés.

Écoutons les enseignements du passé et du Conseil National de la Résistance qui avait créé des droits inconditionnels attachés à la personne et gérés par des salariés élus. Il faudra être très nombreux, convaincre, trouver des cibles appropriées pour nuire au Medef et le déclarer illégitime. Alors nous pourrons dans une immense joie pouvoir dire : l'histoire nous a encore donné raison.

Samuel Churin

- Annexe 3

Elle n'a toujours pas été discutée. En fait, on ne sait pas comment faire remonter l'argent, on ne sait pas comment payer, après-coup, les techniciens : on ne peut plus leur payer de salaire, puisque le tournage est terminé, et il apparaît illégal de payer des primes ...

- Convention collective de la production audiovisuelle

La négociation est toujours en cours. Le SPIAC revoit les appellations, puisqu'il n'y aura plus scripte et scripte spécialisée.

5° Dossier Stagiaires conventionnés

- Rendez-vous avec le CNC pour connaître le cadre juridique concernant les stagiaires

Ce rendez-vous n'a pas été pris

- Soumettre ce débat aux autres associations par le biais de la CST

On envisage de faire un rendez-vous avec l'Association des Directeurs de Production, ainsi qu'un rendez-vous avec la FEMIS et le SPIAC, pour parler de cette nouvelle législation sur l'emploi des stagiaires conventionnés. Il faudra aussi profiter des prochaines discussions avec l'USPA et faire un point à la Réunion de la CST le 9 Juin.

6° Fiches du cinéma

LSA participe-t-elle au financement de Kisskissbangbang pour numériser les fiches cinéma?

Nous rappelons, à propos des Fiches-Cinéma, que nous nous en servions pour alimenter la rubrique des films à l'affiche. Mais nous avons arrêté car parfois il y avait une mauvaise critique et ce n'était pas le but. Chacun peut donc donner de lui-même ce qu'il veut mais, maintenant il est clair que LSA n'a pas assez de trésorerie et donc ne va pas participer à la numérisation de ces fiches.

7° Atelier Négociation du 16 avril

- Compte rendu

Natasha est en train de le rédiger. Il y a eu une dizaine de participantes. Chacune a raconté ses expériences. Toutes s'accordent à reconnaître que Bénédicte est très forte pour obtenir les conditions qu'elle souhaite. En résumé, on peut déjà dire ici que : pour négocier les heures de finition, il faut les demander ou trouver un arrangement pour sa 1/2 h du soir, ou les échanger contre la présence d'une assistante. De fait, il faut savoir ce que l'on veut, ne pas avoir l'impression d'être seul(e) : on ne se bat pas seulement pour soi mais aussi pour les autres. Maggie a noté, en repères, quelques devises : Etre convaincu(e) soi-même. Ne pas faire de l'autre un adversaire. Considérer le directeur de production comme un technicien, comme toi, et se dire qu'à deux on va trouver une solution. Envisager une mise à disposition de factures. Ne pas batailler comme si ce qu'on demande est une faveur, mais estimer que c'est un dû, parce qu'on en a besoin pour travailler. Ne pas hésiter à demander des indemnités-transports. Savoir que demander beaucoup est aussi une manière de rassurer son interlocuteur.

Pôle Emploi

Sachez que au Pôle emploi du 15^{ème} arrondissement dont nous dépendons, on est reçu sans rendez-vous le matin seulement. Après 13h, c'est uniquement sur rendez-vous.

8° La vie du Site

- On aura des nouvelles du technicien du Site à la prochaine réunion pour tous les changements décidés à l'AG (4 actualités, réduction du logo cinémathèque etc..).

- Met-on dans les Actualités les films LSA sélectionnés à Cannes pendant la durée du festival voir plus si récompense ?

Tout d'abord, pourquoi cela se ferait seulement pour Cannes ? pourquoi pas aussi pour d'autres Festivals, tels que Luchon, La Rochelle, ...? les films primés ailleurs ? les films nommés aux Césars ?... Mais il faut savoir que cela suppose tout un travail de recherche et de veille, et que cela va rajouter du boulot à Karen et à Rachel, qui en font déjà beaucoup. Cependant, oui, pourquoi pas mettre en relief les films récompensés des principaux festivals Cinéma et Télé, mais il faudrait que chacun/chacune signale "leurs" films, comme on vous incite d'ailleurs vivement à annoncer les sorties en salles et les dates de diffusion des tournages sur lesquels vous avez travaillé.

Voici l'adresse où envoyer ces infos : webmaster@lesscriptesassocies.org

9° Divers

- Discussion sur Cri autour des Césars au sujet de la cotisation pour voter et du coût du coffret

LSA n'interviendra pas à propos du prix du coffret des Césars. Rappelons que l'Académie des Césars est une Association à laquelle on est libre d'adhérer ou pas. Cela reste une démarche personnelle. Que celles et ceux qui trouvent le prix du coffret trop cher fassent un groupe et/ou écrivent une lettre de réclamation à titre personnel, ou n'y adhèrent plus. Mais, quoiqu'il en soit, LSA ne prendra pas parti, car il y a d'autres combats de plus grande importance à mener en priorité.

- Photos des scriptes sur le site à côté de leur nom comme le font d'autres associations

Cela pourrait se faire au bon vouloir de chacun(e), mais on se demandera peut-être pourquoi certain(e)s mettent leur photo et pas les autres ? (seraient-ils/elles trop "moches" ?...)

Nombre d'entre nous ont, de toutes façons, déjà leur photo sur leur CV ...

Proposition est faite de faire un Doodle sur cette question.

Sachons que cela va ENCORE rajouter du boulot à Karen et Rachel... Il FAUT renforcer les forces vives du Site. Venez aider !

DEPECHE CULTURELLE

Maggie Perlado recommande vivement "L'Académie des muses"

Virginie Cheval : "Dégradé", film franco-palestinien, huis clos de femmes dans un salon de coiffure.

Lara Gallouët a apprécié un film-ovni : "Alone", post-apocalyptique, bien fait, diffusé sur plateformes.

Il y a aussi une très belle expo à voir au Grand-Palais de Seydou Keïta, photographe malien.

"L'Avenir" est pas mal, selon Maggie.

Valérie Chorenslop déconseille « Fritz Bauer ».

"Merci Patron", film très intelligent quoique un peu populiste, passe encore au cinéma : Balzac, Bastille, Louxor. Plein d'humour et de rebondissements, c'est un film qui donne de l'espoir.

Et regardez la vidéo de Karin Viard qui prend la défense de l'intermittence, sur Vimeo.

<https://vimeo.com/164705867>

Prochaine réunion fin Mai !

Compte-rendu rédigé par Brigitte Schmouker (et relu par Valérie Chorenslop).